

# MESSAGER DE TAITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

MATTAHITI 12. — NOUVELLE

## TE VEA NO TAITI.

MAHANA MAIA 9 NO ME.

On s'abonne au bureau de la poste.

Un Numéro : 0 fr. 50 centimes.

Un an, 18 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 6 fr. — Payables d'avance.  
Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser au bureau de la poste.

### SOMMAIRE.

**PARTIE OFFICIELLE.** — Ordre sommaire M. Darling, chef de la section : offres faites au nom du 1<sup>er</sup> bureau du secrétariat général. — **PARTIE NON OFFICIELLE.** — Avis administratif. — Lettre de l'Empereur sur l'Algérie. — Bulletin de l'extérieur. — Systématique. — Le Pélican ou la Nouvelle Fortune dans l'Océan Pacifique. — Ephémérides taitiennes. — Messevats du port. — Marché de Papeete. — Tabac d'abstention. — Annonces.

### PARTIE OFFICIELLE.

Par ordre en date du 24 avril 1863, M. Darling, interprète de première classe est nommé chef de la section : offres faites au nom du 1<sup>er</sup> bureau du secrétariat général, en remplacement de M. de Stochan de Kersabie, lieutenant d'infanterie à marine, rentrant en France, en congé de convalescence.

Moai te i te fatau raa a te Tomana te Auvala o te Emepeera no te 24 no Eperera 1863 ua fautoris hia M. Darling auvala fasite parau no te tuau matamua, et auvala no te tuau, te mo chipa habiti, i te pala toroa matamua i te papai raa parau rabi, ei moia ia M. Stochan de Kersabie, taifira sure pse bae no te fesauhu o te nua Moana tei hoi i Farani, no te mal.

### PARTIE NON OFFICIELLE.

#### ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR.

Le public est prévenu qu'une adjudication ayant pour objet l'entreprise du remorquage, au moyen d'un bateau à vapeur, des bâtiments entrant ou sortant du port de Papeete, aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet 1863 dans le cabinet de l'ordonnateur.

Le tableau des charges et conditions, relatifs à cette entreprise, est déposé au détail des approvisionnements où il peut être consulté. 2—3

#### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

**Service du Cadastre.** — Les propriétaires sont prévenus qu'à partir du lundi 16 mai 1863, il sera procédé, sans interruption, au mesurage des terres comprises entre la rivière de Taharoa et l'ancienne limite du district d'Aitamao, dans le district de Papara-Aitamao.

Les propriétaires sont invités à se trouver sur leurs terrains et à en indiquer les limites.

**Chipa faito raa frano.** — Te faalte hi'a'u nei te mau fatu fenua e na te moniro ai nei te faite le 10 no mei 1863, e rava hi'a u te faalei orz te faalo raa i te mau fenua i o mai i roto i te anavai o Taharoa e te ota tahio o te mataeinaa ra o Aitamao, i roto i te mataeinaa ra o Papara o Aitamao.

Te Faute hi'a'u nei te mau fatu e haere atu i nua iha i ta ratou ra man fenua e faute atu i ho i iha i nua ora.

**Service de l'imprimerie.** — Le numéro 7 du *Bulletin Officiel*, année 1863, sera déposé aujourd'hui au bureau de la poste.

#### ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

##### TRIBUNAL DE PAIX.

Audience du 23 avril 1863. — Le tribunal condamne le sieur Bell, second du trois-mâts français *Esperance* à payer, au sieur Bennett Henry, américain, domicilié à Papeete, la somme de cent vingt-cinq francs et aux dépens, pour non-paiement d'une pension alimentaire.

##### TRIBUNAL DE COMMERCE.

Audience du 29 avril 1863. — Le tribunal faisant application de l'article 153 du code de commerce, nomme syndics définis MM. Lablèt et Roselin, syndics provisoires de la faillite de feu Charles Grandet, de son vivant commerçant aux îles Tuamotu.

##### Lettre de l'Empereur sur l'Algérie.

L'Empereur a adressé à S. Exc. le maréchal duc de Malakoff, gouverneur général de l'Algérie, la lettre suivante :

— Monsieur le maréchal,

Le Sénat doit être saisi bientôt de l'examen des bases générales de la constitution de l'Algérie; mais, sans attendre sa délibération, je crois de la plus haute importance de mettre un terme aux inquiétudes excitées par tant de discussions sur la propriété arabe. La bonne foi, comme notre intérêt bien compris, nous en font un devoir.

— Lorsque la Restauration fit la conquête d'Alger, elle promit aux Arabes de respecter leur religion et leurs propriétés. Cet engagement solennel existe toujours pour nous, et nous devons faire tout ce qu'il nous est nécessaire, comme je l'ai fait pour Abd-el-Kader, ce qu'il y avait de grand et de noble dans le promesse des gouvernements qui m'ont précédé.

Annonces : Les 20 premières lignes 0 fr. 50 centimes la ligne,  
Au-dessus de 20 lignes 0 fr. 25 centimes la ligne, — au comptant.  
Les Annonces commerciales ne paient la moitié du prix de la première insertion.

D'un autre côté, quand même la justice ne la commanditerait pas, il me semble indispensable, pour l'honneur et la prospérité de l'Algérie de consolider la propriété entre les mains de ceux qui la détient. Comment, en effet, compter sur la pacification d'un pays lorsque la presque totalité de la population est sans cause acquise sur ce qu'elle possède ? Comment développer sa prospérité lorsque la plus grande partie de son territoire est frappée de discrédit par l'impossibilité de vendre et d'emprunter ? Comment enfin augmenter les revenus de l'Etat lorsque l'industrie, sans cause, la valeur du fonds arabe qui seul joue l'industrie.

Publissons les faits : On compte en Algérie 9 millions d'Arabes et deux cent mille Européens, dont cent vingt mille français. Sur une superficie d'environ 14 millions d'hectares, dont se compose le Tell, 2 millions sont cultivés par les indigènes. Le domaine exploitable par l'Etat est de 2 millions 650 mille hectares, dont 590 mille de terres propres à la culture, et 1 million 800 mille de forêts; enfin, 420 000 hectares sont livrés à la colonisation européenne ; le reste consiste en marais, lacs, rivieres, terres de parcours et landes. Sur les 120 000 hectares qui sont consacrés aux colons, une grande partie a été réservée, soit lors aux officiers et aux fonctionnaires, le reste est loin d'être mis entièrement mis en rapport. Quelques-unes d'entre elles ne sont qu'approximatives, il faut reconnaître que, malgré la lassive énergie des colons et les progrès accomplis, le travail des européens s'exerce encore sur une faible étendue, et que ce n'est certes pas le terrain qui manquerait de longtemps à leur activité.

• En présence de ces résultats, on ne peut admettre qu'il y ait utilité à cautionner les lieux, c'est-à-dire à prendre une certaine portion de leurs terres pour accroître la part de la colonisation.

Ainsi est-ce d'un consentement unanime que le projet de cantonnement soumis au Conseil d'Etat a été refusé. Aujourd'hui il faut faire davantage : convaincre les arabes que nous ne sommes pas venus en Algérie pour les opprimer et les spolier, mais pour leur apporter les biensfaits de la civilisation. Or, la première condition d'une société civile, c'est le respect du droit de chacun.

• Le droit m'objectera-t-on, n'est pas du côté des arabes ; le sultan d'Alger a toujours été maître de ses terres et nous nous en lassons au moins telle ! Et pourtant l'Etat a introduit des principes surannés du mahométanisme pour déposséder les anciens propriétaires du sol, et, sur une terre devenue française, il invoquera les droits despotes du Grand Turc ! Faire une présentation est exorbitante, et volonté s'en prévaloir, il faudrait refouler toute la population arabe dans le désert, lui infliger le sort des indiens de l'Amérique du Nord, chose impossible et inhumeaine.

• Cherchons donc par tous les moyens à nous concilier cette race intelligente, fière, guerrière et agricole. La loi de 1851 avait consacré les droits de propriété et de jouissance existant au temps de la conquête; mais ces droits, malheureusement, étaient assez incertains. Le moment est venu de régler définitivement cette question. Le toutefois des tribus whoa fosi reconnaît, on le divise par好奇心, qui permettra plus tard à l'initiative prudente de l'administration d'arriver à la propriété individuelle. Maîtres incommuns de leur sol, les indigènes pourront en disposer à leur gré, et de la multiplicité des transactions n'altrent entre eux et les colons des rapports journaliers, plus efficaces pour les amener à notre civilisation, que toutes les mesures coercitives.

• La terre d'Afrique est assez vaste; les ressources à y développer sont assez nombreuses pour que chacun puisse y trouver place et donner un libre essor à son activité, sauvant sa nature, ses mœurs et ses besoins.

• A l'activité et à l'intelligence européennes, l'exploitation des forêts et des mines, les jachères, les irrigations, l'introduction des cultures perfectionnées, l'importation de ces industries qui précédent ou accompagnent toujours les progrès de l'agriculture.

• Au gouvernement local, le soin des intérêts généraux, le développement du bien-être moral par l'éducation, du bien-être matériel par les travaux publics. A lui le devoir de supprimer les réglementations inutiles et de laisser aux transactions la plus entière liberté. En outre, il favorisera les grandes associations de capitaux européens en évitant désormais de se faire entrepreneur d'émigration et de colonisation, comme de soutenir péniblement des individus sans ressources, attirés par des concessions gratuites.

• Voilà, monsieur le maréchal, la voie à suivre résolument, car je le répète, l'Algérie n'est pas une colonie proprement dite, mais un maillon dans une chaîne. Les indigènes ont comme les colons un droit égal à ma protection, et vous aussi bien l'Empereur des Arabes que l'Empereur des Français.

• Ces idées sont les vôtres; elles sont aussi celles du ministre de la guerre et de tous ceux qui, après avoir combattu dans ce pays, allient à nos pleins confiance dans son avenir une vive sympathie pour les arabes. J'ai chargé le général Darmon de préparer un projet de statuts consulaires dont l'article principal sera de rendre *les tribus, ou fractions de tribus, propriétaires incommuns des territoires qu'elles occupent à demeure fixe et dont elles ont la jouissance traditionnelle*, à quelque titre que ce soit.

• Ces mesures, si elles sont réalisées, elles rétrograderont, n'empêcheront pas l'application de la loi sur l'impôt sur le revenu, mais, au contraire, en rien. Je vous prie donc de me envoyer, lors des documents statistiques qui peuvent éclairer la discussion du Sénat.

Sur l'ordre du maire du marché, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte protection.  
Australie. (Signature du 7 février 1863).

» NAPOLEON. »

## BULLETIN DE L'EXTERIEUR.

Si le Brésilique, dans le discours auquel ses commissaires, le 5 février à l'université de Cambridge, ont demandé officiellement le mariage de S. A. R. le prince de Galles avec S. A. R. la princesse Alexandra, fille du prince Christian de Danemark.

En ce qui concerne la Grèce, la reine déclare que son gouvernement n'a pas acquis une décision de la nation grecque qui voulait choisir pour roi le prince Alfred, et renouvelle l'engagement d'autoriser la réunion des sept-îles à la Grèce, si tel est le vœu des loisirs, si la cession est agréée par les puissances signataires du traité de 1843, et si le choix du nouveau roi présente des garanties de prospérité pour la Grèce et de relations pacifiques avec les états littoraux.

Le mariage du prince de Galles était définitivement fixé au 10 mars et la princesse Alexandra a dû faire son entrée officielle à Londres le 7 de ce mois.

L'amiral Bonard a promptement et vigoureusement réprimé un mouvement insurrectionnel qui avait éclaté en Corinthe. L'amiral ne doute pas que cette répression n'exerce une influence favorable au maintien de la paix. Des négociations sont ouvertes avec le ministre du commerce annamite pour l'échange des ratifications du traité de Saigon qui doit venir dans la capitale même du royaume d'Annam.

Une dépêche de New-York, 27 janvier, annonce que le général Burnside, commandant en chef du Potomac, a donné sa démission. Il a été remplacé par le général Hook. Les généraux Franklin et Sumner ont également donné leur démission. Le man-va-t-temps empêchait toujours la marche en avant de l'armée du Potomac.

Une tentative d'empoisonnement a eu lieu au commencement du mois de février, sur la personne du marquis Wielopolski et les membres de sa famille. Les troubles qui ont éclaté en Pologne ne sont pas encore appasés.

Lima, 13 janvier 1863. — Une récente démonstration tenue auprès du congrès par le cabinet de Lima a rencontré une énergique opposition et n'a pas pu contribuer à compromettre la popularité du gouvernement.

Dans une réunion secrète provoquée le 2 de ce mois, les ministres du général San Roman exposent aux chambres que l'ont général des relations du Pérou avec les puissances étrangères inspirait au gouvernement des craintes sérieuses de révolution. En conséquence, le ministre demandait au congrès de l'investir de pouvoirs extraordinaires et d'autoriser à supprimer les garanties individuelles signées par la cléricature, afin de contrarier un empêti et à mettre l'armée et la flotte sur pied de guerre.

Les représentants de plusieurs villes de la presse locale et des protagonistes du sénat ont participé à ces réunions secrètes, et le président du conseil, depuis une partie du 7 janvier, se hennait à solliciter un emprunt de deux millions de piastres et la formation d'un régiment de marine de 4,200 hommes.

A la suite d'une séance orageuse, tenue le 9, le congrès a rejeté à l'unanimité les propositions qui lui étaient soumises.

(Mourant Universel.)

Nous livrons à l'attention des habitants du pays, principalement à ceux qui ont des relations avec l'Australie, l'annexe suivante de la *Recette maritime et routière* de l'an passé (1861), toute intéressante, page 315, et nous les engageons vivement à se procurer des copies de l'album précurseur qui y est dédié. L'administration en a fait des demandes en France et en Australie.

## SYLVIICULTURE.

## L'EUCALYPTUS GLOBOSUS DE TASMANIE.

(Tasmanian blue gum).

Ce géant, entre les colosses du royaume végétal, appartient à la grande famille des eucalyptus qui couvre tout le continent australien.

On l'appelle Tasmanian blue gum (boisier bleu de Tasmanie), sous la distinction d'une autre espèce également nommée Tasmanian blue gum.

Le boisier bleu de Tasmanie, comme il résulte de son nom, est d'une couleur bleue, mais par son ton, une rapide croissance vraiment extraordinaire.

Tous les terrains lui conviennent, depuis les vallées humides de la vôte jusqu'aux crêtes pierreuses du mont Wellington où il trouve ce hiver, neige, glace et tempêtes.

Il est insensible aux vents chauds, véritable simulacrum du continent, qui habite plusieurs plantes indigènes, et il grandit en bravant leur influence, et sans leur concurrence.

Il croît en un très court délai d'arrimage par la couleur plaque, sorte de Suède tirant sur le vert de mer, que présentent ses feuilles, et par l'élegant agencement de ses saranches.

S'il n'est pas contrarié dans son développement, ce jeune arbre va croître avec une grâce et une rapidité sans égale, au fré-grand bénifice des mains qui l'ont planté ou seulement de ceux qui vivent dans son voisinage. Il va embrasser l'air d'un parfum virifiant, dont la base est l'essence de térébenthine, avec un composé qui le rend aussi attrayant que durable.

Il peut être planté en râtelier, résultant ainsi un très-grand profit, et (qu'on me pardonne ces édificiations qui me sont toutes familières), les médecins trouveront peut-être dans ce beau boisier, un puissant aide pour combattre l'aristocrate maladie qui va appeler phthisie.

Je le crois également capable, jusqu'à un certain point, de contrebalancer l'influence des émanations du sol qui donne fièvre à la plupart des personnes.

Après quatre ou cinq ans, l'arbre atteint vingt-cinq à trente mètres de hauteur, quelques davantage, suivant le lieu où il est placé. C'est moment où il se couvre de fleurs et où son feuillage rouge. Ses nouvelles feuilles offrent les proportions effilées de nos saules europeens.

Le sujet étant d'origination récente au jardin botanique de Melbourne, mes observations n'ont pu le suivre dans sa croissance jusqu'à un âge plus avancé, mais je sais qu'en quatre-vingt ans il peut atteindre

le maximum de sa taille, c'est-à-dire trois cent pieds environ. Après ce temps, ce qu'il gagne est en grosseur.

Voici à l'appui de mon assertion l'exemple d'un patriarche, coupé dans une vallée de la Tasmanie, près du mont Wellington :

Circonférence à la base.	90 pieds anglais.
Id. à 10 pieds au-dessus du sol.	60
Id. à 20 pieds	6
Id. à 30 pieds	23

Sa hauteur était de trois cent pieds environ; et l'on estimait que son tronc préservait huit centaines concentriques concentric rings.

Si à telles proportions, que l'eucalyptus acquiert en un temps relativement fort court, on ajoute que son bois est un des plus durs et des plus résistants à l'eau, à l'air, à l'humidité, aux insectes, on aura le complément du phénomène qu'on puisse réclamer d'un sensible végétal.

Je tiens de dire que ses feuilles sont persistantes, il est de la famille des myrtacées.

Les arbres baliniers qui sillonnent les mers de l'hémisphère sud sont ceux d'Hobart-Town. On vante leurs qualités à toutes épreuves. Elles sont faites avec l'eucalyptus globulosus.

Depuis qu'on a commencé à établir des chemins de fer dans l'Inde, une quantité si considérable de traverses ont été demandées en Australie, qu'au scieries mécaniques on a dû ajouter des chemins de fer américains, pour transporter plus aisement à la route, les nombreux chargements qui sortent des ports de la Tasmanie.

Le gommier bleu va donc faire au Tech tant vanté une rude concurrence.

Les ingénieurs qui ont eu d'immenses travaux à faire dans Hobart-Town, Port-Philip et dans les eaux douces du Yarra-Yarra, non employé que le bois d'Hobart-Town, ou du prémontrés Wilson. Ces mesures n'ont pas à faire ni étude, ni école, ils ont agi avec parfaite connaissance de cause.

J'ai maintenant à expliquer ma supposition au sujet de l'infirmerie qui s'exerce sur l'arganier, autrement nommé les émanations des eucalyptus; elles ont toujours la même base, quelle que soit la variété de leur scierie.

Né dans le midi de la France, et habitué à la pression exercée des sirènes d'artillerie qui se font souvent sentir sur les côtes méditerranéennes, je fus surpris, dès les premiers temps de mes séjours à Melbourn, que les arbres eucalyptus étaient assez sensibles au soleil (hot-air). A mon grand étonnement ces vents ne s'accablent pas.

J'ai fait de longs trajets dans l'intérieur de la colonie de Victoria (*via the bush*), suivant l'expression locale, soit à pied, soit à cheval, et dans des circonstances où l'alimentation laissait autant à désirer que le couché; jamais je ne suis mieux porté.

On sait à quelles diverses privations la constitution des meilleurs australiens est soumise. Ils boivent malgré une alimentation souvent déficiente, la mortaliéte chez eux est relativement très-faible.

Un cas de maladie très-frappant n'est rien moins qu'une maladie française dont le chef avait été capitaine au long-cours. Parti de la ville dans un état de santé peu satisfaisant, il avait succombé au bout de six mois de séjour dans les mines de mount Egerton, qu'il était à peu près recommandable.

A quoi cela était-il dû? Aux émanations bâfissantes des eucalyptus.

A ces observations en deductions, relativement à l'influence de cet arbre sur la santé, je dois ajouter un fait digne de la plus haute importance. J'en ai été rapporté, il y a deux ans environ; lors de son voyage à l'île de Nouvelle-Zélande M. Edward Wilson.

Dans une des conversations qu'il fit au cours du séminarium, avec S. Exc. le duc de Newcastle\*, ministre au département des colonies, Sa Grace lui raconta le fait suivant; qu'il tenait de sir Georges Grey, le gouverneur de la colonie de Cap :

« Que des terrains entièrement denudés jusque là, ayant été plantés d'eucalyptus globulosus, s'étaient transformés en pés de fougne en magnifiques forêts, et en bois pâtures »

De ce que nous savons aussi la rusticité de l'eucalyptus globulosus, nous pouvons supposer qu'il s'accommodera d'une infinité de position, puisqu'il tolère les terres les plus difficiles qu'il soit possible.

Un exemple sera donné au jardin des plantes de Paris: planté en mai (jour du père), c'est à grand de mère (au moins) de j'en suis sûr, à la fin de septembre, il a fait, par son élégance, l'admiratio de tous ceux qui l'ont vu.

Un de ces arbres ayant supporté l'assaut de l'hiver en pleine terre, avec de légères avaries, a été mis à l'abri dans une serre de la pépinière de l'horticulteur de la ville de Paris. Planté en mai (jour du père), c'est à grand de mère (au moins) de j'en suis sûr, à la fin de septembre, il a fait, par son élégance, l'admiratio de tous ceux qui l'ont vu.

On de ces arbres ayant supporté l'assaut de l'hiver en pleine terre, avec de légères avaries, a été mis à l'abri dans une serre de la pépinière de l'horticulteur de la ville de Paris. Planté en mai (jour du père), c'est à grand de mère (au moins) de j'en suis sûr, à la fin de septembre, il a fait, par son élégance, l'admiratio de tous ceux qui l'ont vu.

On de ces arbres ayant supporté l'assaut de l'hiver en pleine terre, avec de légères avaries, a été mis à l'abri dans une serre de la pépinière de l'horticulteur de la ville de Paris. Planté en mai (jour du père), c'est à grand de mère (au moins) de j'en suis sûr, à la fin de septembre, il a fait, par son élégance, l'admiratio de tous ceux qui l'ont vu.

On de ces arbres ayant supporté l'assaut de l'hiver en pleine terre, avec de légères avaries, a été mis à l'abri dans une serre de la pépinière de l'horticulteur de la ville de Paris. Planté en mai (jour du père), c'est à grand de mère (au moins) de j'en suis sûr, à la fin de septembre, il a fait, par son élégance, l'admiratio de tous ceux qui l'ont vu.

On de ces arbres ayant supporté l'assaut de l'hiver en pleine terre, avec de légères avaries, a été mis à l'abri dans une serre de la pépinière de l'horticulteur de la ville de Paris. Planté en mai (jour du père), c'est à grand de mère (au moins) de j'en suis sûr, à la fin de septembre, il a fait, par son élégance, l'admiratio de tous ceux qui l'ont vu.

On de ces arbres ayant supporté l'assaut de l'hiver en pleine terre, avec de légères avaries, a été mis à l'abri dans une serre de la pépinière de l'horticulteur de la ville de Paris. Planté en mai (jour du père), c'est à grand de mère (au moins) de j'en suis sûr, à la fin de septembre, il a fait, par son élégance, l'admiratio de tous ceux qui l'ont vu.

On de ces arbres ayant supporté l'assaut de l'hiver en pleine terre, avec de légères avaries, a été mis à l'abri dans une serre de la pépinière de l'horticulteur de la ville de Paris. Planté en mai (jour du père), c'est à grand de mère (au moins) de j'en suis sûr, à la fin de septembre, il a fait, par son élégance, l'admiratio de tous ceux qui l'ont vu.

On de ces arbres ayant supporté l'assaut de l'hiver en pleine terre, avec de légères avaries, a été mis à l'abri dans une serre de la pépinière de l'horticulteur de la ville de Paris. Planté en mai (jour du père), c'est à grand de mère (au moins) de j'en suis sûr, à la fin de septembre, il a fait, par son élégance, l'admiratio de tous ceux qui l'ont vu.

On de ces arbres ayant supporté l'assaut de l'hiver en pleine terre, avec de légères avaries, a été mis à l'abri dans une serre de la pépinière de l'horticulteur de la ville de Paris. Planté en mai (jour du père), c'est à grand de mère (au moins) de j'en suis sûr, à la fin de septembre, il a fait, par son élégance, l'admiratio de tous ceux qui l'ont vu.

On de ces arbres ayant supporté l'assaut de l'hiver en pleine terre, avec de légères avaries, a été mis à l'abri dans une serre de la pépinière de l'horticulteur de la ville de Paris. Planté en mai (jour du père), c'est à grand de mère (au moins) de j'en suis sûr, à la fin de septembre, il a fait, par son élégance, l'admiratio de tous ceux qui l'ont vu.

On de ces arbres ayant supporté l'assaut de l'hiver en pleine terre, avec de légères avaries, a été mis à l'abri dans une serre de la pépinière de l'horticulteur de la ville de Paris. Planté en mai (jour du père), c'est à grand de mère (au moins) de j'en suis sûr, à la fin de septembre, il a fait, par son élégance, l'admiratio de tous ceux qui l'ont vu.

On de ces arbres ayant supporté l'assaut de l'hiver en pleine terre, avec de légères avaries, a été mis à l'abri dans une serre de la pépinière de l'horticulteur de la ville de Paris. Planté en mai (jour du père), c'est à grand de mère (au moins) de j'en suis sûr, à la fin de septembre, il a fait, par son élégance, l'admiratio de tous ceux qui l'ont vu.

On de ces arbres ayant supporté l'assaut de l'hiver en pleine terre, avec de légères avaries, a été mis à l'abri dans une serre de la pépinière de l'horticulteur de la ville de Paris. Planté en mai (jour du père), c'est à grand de mère (au moins) de j'en suis sûr, à la fin de septembre, il a fait, par son élégance, l'admiratio de tous ceux qui l'ont vu.

## PITCAIRN.

en la Nouvelle île Fortunate dans l'Océan Pacifique.

(Traduit de l'Anglais)

I

Coup d'œil rétrospectif.

Le lieutenant Bligh, qui avait partagé pendant plusieurs années, à bord de la *Resolution*, les travaux et les dangers du célèbre navigateur

Ce fut au printemps, en 1787, au commandement du navire armé *la Bounty*, ce navire à destination des îles de la mer du Sud, était chargé d'une mission importante : il s'agissait de réaliser une idée suggérée par sir Joseph Banks, et approuvée par l'Assemblée (l'Amirauté) en 1769, avec le capitaine Cook, et son équipage, il était destiné à faire des études océaniques, l'objectif étant d'explorer les îles éloignées de l'autre côté de l'océan Pacifique. *La Bounty* fit voile de Spithead le 23 décembre 1787. Bien qu'il fût alors dans la pleine de l'âge, il avait environ 33 ans. Il revint en Angleterre deux mois plus tard, à Portsmouth le 14 mars 1790 ; dans ce court intervalle de temps, il avait été victime d'une catastrophe qui, grâce à ses romanesques incidents, associera à jamais son nom à l'un des épisodes les plus dramatiques de l'histoire maritime de l'Angleterre. *La Bounty* était un navire de deux-mâts, à voiles et voiliers, et mesurait quarante-six mètres de long sur 10 mètres de large, un bâtiment assez petit pour l'époque. Le 26 octobre 1790, il rentrait à O'Tahiti, où ils avaient effectué l'accostage, lorsque le chef de la partie des naturels qui, pendant sa délicieuse relâche de six mois, figuraient en abondance à ses îles, dîs vives compositions principales, d'un peu rôties et de fruits de l'île aux pinnes. Où il employait ce temps à se cultiver plus d'un millier de pieds d'arbre à pain, et, chargé de ce précieux trésor, *la Bounty* quitta O'Tahiti au printemps de 1789, pour se diriger vers les îles équatoriales. Bligh fut alors d'ailleurs un marin distingué, ayant avorté en sa carrière au peu, et peut-être fut-il également extrêmement préoccupé du sort de ces mésaventures, mais qui peu de jours qui suivirent alors se mit à la recherche d'une autre île, la malicie d'espionnage. Etendard Charles. Ce dernier était dans sa jeunesse, esprit hardi et aventureux.

Dans la soirée du 27 mars 1790, Christian, invité à souper par son maître, s'excusa : sans aucun doute, il avait déjà vu aussi l'aubaineux projet qu'il devait mettre à exécution. Celle-ci semblable était d'une si évidente sévérité, moins pour la région des tropiques, sous pouvois facilement nous figure le commandant *la Bounty* joignant du calme de cette nuit oceane que, et ce pour montrer un peu, déclarer par un magnifique discours, que l'ordre de l'Assemblée devait être suivi dans les eaux équatoriales. Mais qui peu de jours qui suivirent alors se mit à la recherche d'une autre île, la malicie d'espionnage. Etendard Charles. Ce dernier était dans sa jeunesse, esprit hardi et aventureux.

Ce fut la soirée du 27 mars 1790, Christian, invité à souper par son maître, s'excusa : sans aucun doute, il avait déjà vu aussi l'aubaineux projet qu'il devait mettre à exécution. Celle-ci semblable était d'une si évidente sévérité, moins pour la région des tropiques, sous pouvois facilement nous figure le commandant *la Bounty* joignant du calme de cette nuit oceane que, et ce pour montrer un peu, déclarer par un magnifique discours, que l'ordre de l'Assemblée devait être suivi dans les eaux équatoriales. Mais qui peu de jours qui suivirent alors se mit à la recherche d'une autre île, la malicie d'espionnage. Etendard Charles. Ce dernier était dans sa jeunesse, esprit hardi et aventureux.

Mais que faire et de quel côté se dirige ? Bligh, convaincu qu'il avait, après tout, raison, fut alors évidemment, c'était de faire le voyage pour un débarquement hollandais de l'île de Timor, qui ne connaît pas la dureté pour pousser la chaloupe à la mer. Ces barbares insulaires se réjouirent adossé sur ce malheur, et massacré tout, tandis que d'autres se precipitèrent dans les canots pour attaquer les gars de la chaloupe, qui n'avaient pas moins une seule arme à leur poing, se débattre. Ils partirent donc, en jetant à l'eau quelques récifs d'étoiles à distraire l'attention des deux agressifs, et se hâtèrent ainsi à une extorsion générale.

Ce fut le 2 mai, dans un moment de vacances, après que furent remplis tous les derniers détails de leur préparation, que l'on se rendit à bord de *la Bounty* pour l'admission au service. Les hommes étaient alors assis à coupes de pierres, et il s'avouera à se remettre au travail, laissant ménages derrière eux un tas d'objets, qui étaient restés la dernière fois pour posséder la chaloupe à la mer. Ces barbares insulaires se réjouirent adossé sur ce malheur, et massacré tout, tandis que d'autres se precipitèrent dans les canots pour attaquer les gars de la chaloupe, qui n'avaient pas moins une seule arme à leur poing, se débattre. Ils partirent donc, en jetant à l'eau quelques récifs d'étoiles à distraire l'attention des deux agressifs, et se hâtèrent ainsi à une extorsion générale.

Ce fut le 2 mai, dans un moment de vacances, après que furent remplis tous les derniers détails de leur préparation, que l'on se rendit à bord de *la Bounty* pour l'admission au service. Les hommes étaient alors assis à coupes de pierres, et il s'avouera à se remettre au travail, laissant ménages derrière eux un tas d'objets, qui étaient restés la dernière fois pour posséder la chaloupe à la mer. Ces barbares insulaires se réjouirent adossé sur ce malheur, et massacré tout, tandis que d'autres se precipitèrent dans les canots pour attaquer les gars de la chaloupe, qui n'avaient pas moins une seule arme à leur poing, se débattre. Ils partirent donc, en jetant à l'eau quelques récifs d'étoiles à distraire l'attention des deux agressifs, et se hâtèrent ainsi à une extorsion générale.

Etant donné que l'ordre de l'Assemblée, dans ce même cas, devait être suivi, particulièrement sur les îles, dans le voisinage desquelles il passait, cette royaume précisément, dans les îles, il fut presque difficile pour l'ordre de l'Assemblée, dans ce même cas, de faire, c'est d'iniquer la position de ces îles, et d'envisager quelque chose de leur étendue.

Il paraît, alors, que si l'on éclate de querelles ou de discussions dans ce petit royaume, cependant, car la discordance aurait pu avoir de terribles conséquences. Dis le 8 mai, il fallut redoubler la ration quotidienne de chaque individu, et l'ordre de l'Assemblée, dans ce cas, fut fait de rues, une once de pain et une cuillère à thé de riz, cette ration était mesurée très-exactement par le commandant lui-même, qui était la unique à effectuer une balance ayant une planchette toutes quelles de noix de coco, et dans laquelle une balle de pistolet, de 25 à la livre, servait de poids. Mais la demi-once de lait de coco du bœuf était réduite à moitié, et le pain, tout monifié et gale qu'il était, et pesant à la balance, était encore pourtant un vrai régale. Une autre partie de lait de coco, de 25 à la livre, servait de poids. Cet écarlate fut distribué trois fois par jour, dans un petit coupe en eau de 18 pouces de diamètre, sur deux plats de profondeur, autour de laquelle Bligh avait écrit : « *Habitation d'eau, trois fois par jour.* » Il prenait lui-même ses repas dans une petite gourde sur laquelle il écrivit également : « *C'est dans une tasse que je mange ma chère priante.* » La tasse fut plus tard montée sur une planche de métal, avec une inscription : « *Chaque assiette a été préparée et l'usage, auquel elle avait servi, et cette qualité restera.* »

Cette écarlate fut distribuée trois fois par jour, dans un petit coupe en eau de 18 pouces de diamètre, sur deux plats de profondeur,

autour de laquelle Bligh avait écrit : « *Habitation d'eau, trois fois par jour.* » Il prenait lui-même ses repas dans une petite gourde sur laquelle il écrivit également : « *C'est dans une tasse que je mange ma chère priante.* » La tasse fut plus tard montée sur une planche de métal, avec une inscription : « *Chaque assiette a été préparée et l'usage, auquel elle avait servi, et cette qualité restera.* »

A partir du 10 mai, il fut décidé de faire le voyage, et, pendant les temps pendant, lorsque les vagues brisaient à tout moment sur la chaloupe, qu'elles magistralement éclatait, il fallut sans relâche veiller à ce qui les entraînaient, et cependant il s'aventura pour la plaisir mal à propos et dans leur vêtements trempés par l'eau de pluie et les tordant dans l'eau salée, ce qui donna un peu de chaleur à leurs membres lors d'absence. Quelques personnes ayant présenté à un observateur ces malheurs, il fut invité à faire quelques travaux sur une banque pendu au milieu de l'océan. Où il fut placé dans un état de mortification, et lorsque le temps avait été gâché par le vent de mer, et leur ramené, tout excepté l'assassinat d'un d'entre eux, il fut mis à un vaste coin du bord du navire pour dormir, et au bout d'un certain temps, sans sommeil ! Le 25, ils parvinrent à la longer que l'île d'Ostrea, de mer qui s'étaient approchés assez près de la chaloupe, objet sans doute nouveau pour eux, pour permettre aux marins d'y les prenir avec la main. Il était alors de la grosseur d'un pigeon. Chaque assiette fut dépecée, et divisée en morceaux et mangée alors ensemble. Vers le même temps, la chaleur du soleil fut si forte, que, quelle détermination cher le passage des îles, la chaloupe fut évidemment détruite, et l'assemblée fut détruite, et le démonté de la chaloupe. Dans la matinée du 23, il fut impossible à la flottille de faire un banc de ruches sur lequel la mer brisaient avec force, mais ils parvinrent à éviter cet accident, et échapper ainsi à une destruction inévitable. Ils franchirent une passe qui existait entre ces brisants et décauvrissent dans l'eau, leur échappant une petite île, que Bligh nomma île de la Direction. Après avoir rendu grâce à Dieu de sa protection, dit-il, nous prions avec une véritable satisfaction notre pauvre pâture d'un vaste espace de l'eau de pluie et d'un quart de ponte d'eau. » C'était lorsque qu'ils avaient, ou se rappelaient, regretté pendant un ou deux jours, une île, et lorsque, au contraire, il fut possible de trouver, et d'aborder une île, alors dans une île de l'assemblée, appartenant à une île voisine de ce continent, et s'y réfugier d'autres, et d'arriver à l'île d'aujourd'hui, et s'y reposant toute la nuit. Mais le lendemain matin, car ils se disposer à partir, ils aperçurent une troupe nombreux d'indigènes, armés d'arcs et d'arcs, qui accusaient ces hommes en possession d'un grand cri. Ils ne partirent pas à propos d'attendre pour assurer si ces démonstration étaient amicales ou hostiles, et si s'avaient de reprendre la mer. Le 31, ils abordèrent sur une autre partie de l'île, et trouvèrent encore des habitants qui leur portèrent un accès de crainte. Dès lors, il fut décidé de faire une passe très-difficile, et très-dangereuse, le démonté d'Endravon, et de se trouver en plein Océan, où il fut alors exposé à une soie d'arrosage, et de pluies d'au et de vent, et de courroies d'au solif. L'excès de la tempête, le froid, l'humidité, limité par abattement les plus robustes d'entre eux, et plusieurs paralysés immobiles. Au milieu de ces terribles épreuves, leur brave commandant, aussi épousé lui-même qu'aucun de ses compagnons, trouvaient encore moyen de soutenir leur courage en occupant leur attention. S'ils étaient alors constamment au travail, et leur assurant toujours une bonne partie de l'eau, et de l'alimentation.

Le 17 juillet, après quinze-huit jours et autant de nuits passés sur l'Océan dans une miserable embarcation non pointée, ils débarquèrent à l'établissement hollandais de Compagnie, où ils furent accueillis de la manière la plus cordiale par le gouverneur et tous les habitants de la colonie. Le 30 juillet, ils furent accueillis à bord du navire, et le reste de leur équipage. L'île était nommée de la baie à Timor, et étaient avec lui l'équipage dans lequel ils avaient traversé l'Océan. De Balavia, il retourna en Angleterre, avec onze de ses compagnages seulement, les autres étaient morts ou avaient préféré rester à Balavia. Il arriva à Portsmouth le 16 mars 1793. L'odieux scandale dont il avait été victime fut aussitôt rendu public et excita une sympathie universelle. Bligh ne tarda pas à recevoir de l'avancement, il se distinguait à la bataille de Camperdown et à celle de Copenhague, où il commandait un vaisseau sous les ordres de Nelson; dans la suite, il fut nommé gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud, puis devint adjoint au vice-amiral. A partir de cette époque, il vit une tranquillité et heureuse, au sein de sa famille, et mourut à Londres en 1817, âgé de soixante-trois ans.

#### II. Le chatiment.

Comprendant l'acte aigris de révolte et de piraterie qui s'était passé à bord de *la Bounty*, avait soulevé en Angleterre l'émigration générale : la frégate la *Pandore*, sous le commandement du capitaine Edwards, fut immédiatement expédiée sur les lieux, avec ordre de loucher les armées de la Société et des Amis, de s'emparer de tous ceux des mutins

qui étaient à découvrir et de les ramener en Angleterre. La Pandore fut lancée le 5 mai 1824 dans la baie de Matavai, à l'Est Tahiti : trois des compagnies se rendirent à bord, où ils se considérèrent prisonniers, et furent mis aux fers. On en sortit dans cette même île, onze autres, qui étaient destinés à l'échouage. Deux de leurs camarades, qui avaient aussi été débarqués à O-Tahiti étaient morts : l'un d'eux, devenu roi, avait été peu de temps après assassiné par l'autre, qui, lui-même, avait été tué sur le champ depuis l'assassinat de l'autre. On ne put savoir ce qu'il était devenu les deux autres révolus de l'O-Tahiti, et, au bout de plusieurs années, l'on retrouva leur corps brûlé, avec ses qualités premières éteintes dans un feu rage de son poing de fer, et jeté à l'extrémité du gaillard d'arrière et apposée la « boute de Pandore », reprit le chemin de l'Angleterre. Mais elle naufragia, le 29 août, sur un récif de corail, dans le voisinage de la Nouvelle-Hollande, et son équipage fut faire, dans les chaloupes, un voyage de mille milles. Quarze des réservés surnombrés, tout enclos, avec la Pandore ; d'autre réussirent, à l'aide d'efforts désespérés, à se dégager de leurs îles. Trente hommes l'engagèrent périr. Le capitaine Edwards, avec le reste de son monde, et ses passagers, partit à atteindre une plage aride, où il fut accueilli dans tous ceux qui l'avaient suivi, et, après avoir débarqué les moins de 10. Beaucoup n'avaient d'autres moyens de se défendre que de s'enfoncer jusqu'au cou dans le sable brûlant. Le capitaine et les gens de son équipage s'étaient fait des huites avec des vases de chaloupe ; mais, par un sentiment sans doute exagéré de devoir, il refusa toute espèce d'aide ou de protection à ses malheureux prisonniers. L'un d'eux était un jeune homme de bonne famille, nommé Pierre Heywood, qui n'avait pas soixante ans à l'époque de la révolte, à laquelle d'ailleurs il n'avait pas pris aucune part active et volontaire. Le seul objet qu'il eût saisi du naufrage était un livre de prière, qu'il déclara être de la bibliothèque de son père, et qu'il avait apporté avec lui à bord. Il fut arrêté, et, avec tous ses compagnons qui avaient survécu, chargé de fers et couvert de hallons, le 19 juillet 1792. Le 12 septembre suivant, il fut traduit, ainsi que ses neuf compagnons, devant un conseil de guerre siégeant à Portsmouth, sous la présidence de lord Hood. Après six jours de debarques, le conseil acquitta quatre des accusés, et déclara les six autres coupables du crime capital de désertion de service du roi, avec enlèvement du bâtiment confié à leur garde. Au nombré de ces derniers se trouvait le pauvre Heywood. Ils furent condamnés à être pendus à bord d'un vaisseau de guerre, mais Pierre Heywood et un autre furent recommandés à la clemence de sa maîtresse. Les deux jours après, ce malheureux jeune homme écrivit à un corsequin, ami de sa famille, une lettre dont nous citons quelques fragments :

(La suite au prochain numéro.)

#### ÉPHÉMÉRIDES TAÏTTIENNES.

- 16 mai 1819. — Baptême de Pomare III.  
 Mai 1823. — La crovette la Coquille, commandant Duperrey, mouillé à Borabora.  
 7 mai 1844. — Crédit au jardin de la troupe, à Papeete.  
 30 mai 1847. — L'amiral Brutus embrasse sur la frégate l'Uranie pour effectuer sa rentrée en France.

#### TE VETARI MAU MEA I TUPO I TAHITI NEI.

- 10 mai 1819. — Pégase et son frère H. —  
 Mai 1823. — Tuau rai o te matoua etai baro a Coquille tonna Duperrey i borabora.  
 7 mei 1844. — Rave rai hia i te aia a te fishau i Papeete.  
 30 mei 1847. — Te huere o Atiuura Brut i maa i te manua ro o Uranie, e hoia i Faran.

#### MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE

Du vendredi 1<sup>er</sup> au jeudi 7 mai 1863 inclus.

##### NATURE DES MARCHANDISES ENTRANT.

- 2 mei. Trois-mâts-barque américaine Peltierie de 292 ton. cap. Freesman. 2 passagers. Miss Freeman et son enfant, venaient de l'île Soudan.  
 2 mei. Trois-mâts-barque américaine Astoria, de 364 ton. cap. Swenson, en relâche. 7 passagers, venant de New-Castle, Nouvelle-Hollande.  
 6 mei. Caboteur du Protecteur Uranie-Mata, pat. Tekuhoro venant d'Acaia. 6 passagers : MM. Tolson, Taupo, Mises Tourn, Teura, Tuteh, Tomaroma.

##### NATURE DES CARGOUS.

- 3 mei. Avion à hélice Latourne-Trévise, commandé par M. Hubert, bienteust de vaisseau, et fait le Bouill-Vent dans l'archipel de Cook.

##### NATURE DES COMMERCE SORTANT.

- Auckland (Nouvelle-Zélande) 1<sup>er</sup> mai. Trois-mâts-barque britannique Schaw, de 280 ton. cap. F. H. St. John. Des Seminole, 10 passagers. M. Moses Slaw, anglais, 17 indiens n'ayant pas débarqué. MM. Tuine, l'âne, Ovate, Taumau, Touira, Rili, Metua, Tuanau, Orie.  
 5 mei. Bateau à vapeur Annie Lorraine, de 14 ton. cap. Lapeyron, allant à Valparaiso et Paya, emportant les dépôts pour l'Europe.  
 5 mei. Trois-mâts-barque britannique Bellerive, de 250 ton. cap. Lapeyron, allant au Chili. 10 passagers. 10 mei. Bateau à vapeur de la marine impériale Siachen de Kershalay, lieutenant d'infanterie de la marine impériale, Miguel Sagredo et Mariano Uriquiza, personnes.  
 11 mei. Trois-mâts-barque britannique Australis de 364 ton. cap. Swenson, allant à San Francisco. 7 passagers.  
 7 mei. Goli. du Protecteur Tarponista, de 47 ton. cap. Tam, allant à Moorea.

##### BÂTIMENTS SUR BADE.

##### DE COMMERCES.

- 7 novembre 1862. Trois-mâts-barque purvane, le Splendeur-Maria, de 198 ton. 21 avril. Trois-mâts-barque britannique Mina, de 190 ton. cap. E. A. Lee.  
 21 avril. Caboteur du Protecteur Uranie-Mata, de 23 ton. patres Boutell.  
 2 mei. Trois-mâts-barque amér. Peltierie, de 292 ton. cap. Freesman.  
 6 mei. Caboteur du Protecteur Uranie-Mata, pat. Tekuhoro.

#### MARCHÉ DE PAPEETE.

Denrées apportées sur la place du marché, du vendredi 1<sup>er</sup> au jeudi 7 mai 1863.

Viande de boeuf.	288 kilog.
de veau.	29
Viande de porc.	571

Poissons	de mer.	467 paquets.
	de rivière	
Oranges.		7 paniers
Pain.		81 kilog.

Le marchand a été peu animé cette semaine. La plus grande quantité de poisson est venue de Punaauia. Il n'y a pas eu de chargement d'o-ranges

Etat des bestiaux abattus à Papeete, du vendredi 1<sup>er</sup> au jeudi 7 mai 1863.

Titre	Nombre et catégorie	Nom du boucher	Maison	Propriétaire	Endroit
1 <sup>er</sup> mai.	Bœuf.	George.	A. N.	Ts-Rochette.	Papeete.
	Bœuf.	id.	id.	Domel.	Moraa.
2 <sup>me</sup>	id.	id.	id.	Pickett.	Papenuri.
4 <sup>me</sup>	Yacke.	id.	P. J.	George.	Papete.
5 <sup>me</sup>	Bœuf.	id.	A. V.	George.	Papete.
6 <sup>me</sup>	Bœuf.	id.	W.	Moutur.	Papete.
7 <sup>me</sup>	Bœuf.	id.	A.	Aveo.	Papeete.

#### AVIS.

Le trois-mâts Blundell, du port de Londres, jaugeant 529 tonnes, MM. W. Ray, alu de Londres et W. Ray, cadet, de Portsmouth négoceants, armateurs; R. M. Lean, capitaine, dernièrement arrivé dans ce port venu de la Nouvelle-Zélande, a été réduite par force à naviguer d'avaries, il a été vendu à 200 francs, et sera vendue à l'arrachement, à l'issue de 8 jours, à l'appréciation du propriétaire, pour réparer les avaries et permettre aux navires d'effectuer son voyage au Callao.

Toutes personnes qui désireraient fournir la somme ci-dessous, en totalité ou en partie, sont priées de le notifier, par écrit, au consulat britannique, à Papeete, ou dans la baïtte du présent avertissement, étant entendu que les personnes qui fourniraient les fonds nécessaires seraient payées en lettres de change tirées par le capitaine sur les armateurs du said navire.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. J. Branier, agent du master.

Papeete, le 9 mai 1863.

The three-masts Blundell of London, 529 tons, Messrs W. Ray & Co of London and W. Ray Jr of Portsmouth merchants, owners; R. M. Lean, Master; lately arrived in this port, from New-Zealand, in a damaged condition, is to be sold at twenty five thousand francs, or thereabouts, on board, to repair such damages and enable the said vessel to proceed to her voyage to Callao.

Should any persons at this place wish to furnish the whole or part of the above mentioned sum, they are requested to give notice thereof in writing eight days from the date of this advertisement, it being understood that the parties supplying the requisite funds will be reimbursed by Bills of Exchange to be drawn by the master on the owners of the said vessel.

For further particulars apply to

J. Branier, sign of the vessel

Papeete, May 9 1863.

#### AVIS.

Nous soussignés, propriétaires des champs de foës, de mairies et autres fruits, dans la vallée de Tipaerui, district de Faaua, désirant joindre dans leur propriété, des noms de propriétaires, informons le public qu'il est expressément défendu d'aller cueillir aucun fruit (fèves, bananes, mangue, noix d'oripe, ignames, pêches, oranges, etc.) dans la vallée de Tipaerui, dist. de la relais. Cette déclaration est faite à compter de ce jour et de l'an prochain.

Les contrevenants seront poursuivis par nous propriétaires et conformément aux lois.

Nous portons également par le présent à la connaissance du public, que l'indien Tari est chargé par nous, avec l'assentiment du Gouvernement, de la garde et de la surveillance, en notre lieu et place, de nos fruits et de nos dits vaillans.

Taatahaere, — Meluau, — Paparu, — Tahaiau, — Matamau, — Peiri, — Tihisi, — Taimega, — Tausica, — Pouru, — Nana, — Toomaa, — Pouru, — Maiouma.

3-3

#### AVIS.

O matou, lei ngauhi hia te ion i raep ac nei, e latu aaga no, le matou, hoia te maiore, te vao, te vahine aia hia matou mai te lea ra i Tipaerui, te matoua rai i Faaua, no te matou bisaro ria, e la val papa mai la matou nei te matou tia rai e faa fenua mea, te faide nei matou e te taati'oa, e ua fague roa hia te le rae ria te maa' mo'loa' [te fui, te meia, te maiore, te ape, te apura, te ihi, te pia, te anani, etc.]; te ihi e rai i Tipaerui, te parau hia e, te fai a te ari. Mai leat sui nei aia matou tia fague roa hia e, et ihi mai te amuri nou'tu. O matou tia fague roa hia e, te ihi mai te amuri nou'tu.

To faite atoa nei ha matou e, ma le faida hia mai e te hau, o Tairi te faida hia e mai, eti mono la matou, eti tia matou i aia matou ipaa e tia matou nei mai peho.

Taatahaere, — Meluau, — Paparu, — Tahaiau, — Matamau, — Peiri, — Tihisi, — Taimega, — Tausica, — Pouru, — Nana, — Toomaa, — Pouru, — Maiouma.

#### AVIS.

Le public est prévenu que la femme Ariopaea est dans l'intention de lancer à M. Hor, négociant, une partie de la terre Atevi, située dans le district de Pare, enregistrée au livre des terres indigènes; folio 7, numéro 39.

#### PARAU PAAITA.

Ta faite atoa hia iaata'oa e te hinaro nei te valihine ria o Ariopaea i te horou tarahu ia miti hori taaa, te le fure pao et le fenua ria Atevi, te val i rito et le matoua ria i Pare, Papeai hia i rito i te puta varia fenua tabuu i te apni 7 e te numero 39.